

Le bureau de poste : le lieu du crime

John Willis

Numéro 47, automne 1996

Magie des Noëls d'antan

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8239ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Willis, J. (1996). Le bureau de poste : le lieu du crime. *Cap-aux-Diamants*, (47), 45–45.

Le bureau de poste : Le lieu du crime

Si je vous parle de criminalité postale, c'est que notre histoire est particulièrement riche en la matière. Certains incidents criminels sont plutôt cocasses : comme celui de ce maître de poste d'Edey's Mills (Ontario) qui a fait sauter le coffre-fort de son propre bureau de poste — il contenait 1 000 \$ destinés à la Banque Molson - pour simuler un cambriolage. Moins banal, beaucoup moins banal, fut le meurtre d'un superviseur du bureau de poste, rue Buade à Québec, en 1934. Le commis qui l'a tué le blâmait de lui avoir fait perdre son emploi. Règle générale, la criminalité postale implique la disparition de l'argent. À Moncton, dans la nuit du 23 avril 1901, des voleurs pénètrent dans le bureau de poste et enlèvent les lettres enregistrées et les valeurs. En 1890, un employé réussit à frauder le bureau de poste de Kingston pour la somme fabuleuse, à l'époque, de 3 653 \$.



Enclos du courrier au Bureau de poste central de Montréal.
Photo : E.M. Finn, mai 1928. (Archives nationales du Canada : PA 129696).

D'où vient l'argent? À la fin du siècle, les banques font circuler par compagnies express une somme d'environ 300 millions de dollars. Il s'agit de billets nouveaux et usagés, émis et ensuite récupérés par le siège social des principales banques canadiennes. Les compagnies de messageries n'avaient certainement pas le monopole du transport de l'argent et bien qu'il nous soit impossible aujourd'hui d'estimer la quantité d'argent circulant par le service postal à l'époque, nous savons que les banques y avaient recours. La Northern Bank n'a-t-elle pas perdu 1 000 \$ dans l'envoi du courrier entre Macoun, Saskatchewan, et Winnipeg en 1907? Pour le citoyen ordinaire, la poste est souvent la seule solution pour envoyer de l'argent à ses proches ou à ses fournisseurs.

On demande aux gens d'expédier leur argent par lettre recommandée, mais ce n'est toutefois pas la pratique générale. En 1901-1902, par exemple, le ministère traite 154 cas de lettre contenant de l'argent, disparues du courrier recommandé et pas de moins de 1 000 \$ dans des envois ayant pris le chemin du courrier ordinaire. Si la plupart optent pour cette deuxième formule, moins sécuritaire, c'est qu'il leur en coûte moins cher. Les lettres recommandées contiennent des montants relativement « modestes ». On trouve seulement neuf cas d'envois disparus de 100 \$ ou plus. Les 143 autres se répartissent comme suit : 20 lettres contenant entre 26 \$ et 100 \$; 48

entre 11 \$ et 25 \$; 17 entre 6,01 \$ et 10 \$; et enfin 58 cas de 6 \$ ou moins. Bref, les gens semblent avoir l'habitude d'envoyer des montants de 25 \$ ou moins, si on peut en croire les chiffres du courrier recommandé en 1901-1902. Fait peu surprenant, la compagnie Eaton, est la destination du

plus grand nombre de ces lettres (12); ce chiffre s'élève à 80 en ce qui a trait au courrier ordinaire. Il semble donc que le courrier « intéressant » consiste en un grand nombre de lettres contenant de petites sommes d'argent. Il fallait en voler plusieurs, si on voulait ramasser un montant substantiel.

Comme contenir le problème du vol? D'abord, il faut rassurer le public en montrant que le service postal se préoccupe des circonstances entourant la disparition de *chaque* montant. La crédibilité du service postal l'exige, d'où, sans doute, la parution d'une rubrique consacrée aux lettres disparues et contenant de l'argent dans chaque édition du rapport annuel. Ensuite, le ministère tout comme les institutions financières s'assurent auprès de compagnies spécialisées, par exemple la London Guarantee Company, contre ses employés. Lorsqu'un commis est reconnu coupable en cour, on peut procéder à une réclamation auprès de sa « guarantee company ». Puis, on instaure des mécanismes de contrôle rigoureux dans les grands bureaux de poste. La liste des lettres recommandées est inscrite dans des registres durant les principales étapes du tri. De plus, un espace particulier est désigné pour la manipulation du courrier recommandé : un genre d'enclos en métal, fermé à clef, qui n'est accessible qu'aux préposés.

Finalement, il reste l'enquête. Faute de pièces à conviction, les gens ayant l'habitude de jeter leurs enveloppes à la poubelle, les autorités postales doivent fabriquer leur preuve par la méthode du « *decoy letter* ». En confrontant les registres de lettres à la liste des plaintes, on détermine qui était présent au moment du crime et on identifie un ou deux suspects. On pousse l'enquête jusqu'à examiner les habitudes de dépenses des suspects. Une fausse lettre est préparée par l'inspecteur. Elle est mise à la poste. Si le suspect ouvre la lettre et si on la trouve sur sa personne après, il peut être accusé formellement en justice et éventuellement envoyé en prison.

Certaines enquêtes se déroulent par des scènes dramatiques. Imaginons la comédie alors que la police arrive à la maison d'un facteur de Saint-Gabriel, en banlieue de Montréal, et découvre l'argent qu'il a volé... dans la bourse de son

épouse! Pensons à la mine basse que devait avoir cet autre employé, à Toronto, appréhendé par la police et ramené chez lui, devant sa mère. Accusé d'avoir soutiré de l'argent du courrier recommandé, il explique que l'argent retrouvé dans ses poches provenait de sa mère, alibi que celle-ci s'empresse de nier. (Merci Maman!)

Vers 1882, un dénommé Rottot, trieur à l'emploi du bureau de poste de Montréal, se fait piéger par un « *decoy letter* ». L'homme était venu le chercher à son casier de tri et l'avait invité à l'étage. Pendant qu'ils montaient tous les deux l'escalier, Rottot sortit de sa poche une lettre qu'il se mit à froisser, sans doute nerveusement. Il devait sentir que son chien était mort même s'il ne connaissait pas l'identité du visiteur. Surprise! Surprise! L'étranger par qui il venait de se faire prendre était nul autre que l'inspecteur postal de Toronto, dépêché expressément pour prendre le voleur en flagrant délit. Rottot reçut une sentence de dix ans pour ses crimes. (Il aurait volé près de 6 000 \$).

Décidément, en matière d'argent la justice postale était sévère et implacable. Dans cette Belle Époque (*Gilded Age*), où les riches dansent dans leurs châteaux sur la musique de Johann Strauss, l'argent a une valeur non négociable. ♦

John Willis
Musée national de la poste